CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12137** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/1994

Raison sociale : ENTREPRISE YGER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2024

Capital : 7 622

ZA DU CROISSANT
72 RUE DES MINQUIERS
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRANVILLE 1994B0133

Siret : 398 781 336 00019

Téléphone : 02 33 50 14 07 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3024910

Responsabilité légale :
FP COUVERTURE & PATRIMOINE (924 948 557) / POISSON FREDERIC
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005325729304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005325729304

Site Internet : www.yger-saintpairsurmer.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

E-mail : contact-yger@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 076 021 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	4	14/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	2	16/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/02/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E12137** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE **03/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2024
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRANVILLE 1994B0133

Siret : **398 781 336** **00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3024910

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005325729304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005325729304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE YGER**

ZA DU CROISSANT
72 RUE DES MINQUIERS
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

Téléphone : 02 33 50 14 07 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.yger-saintpairsurmer.fr
E-mail : contact-yger@orange.fr

Responsabilité légale :
FP COUVERTURE & PATRIMOINE (924 948 557) / POISSON FREDERIC
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	14/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.